

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/58

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

POUR LA RÉUNION DU

COMITÉ PERMANENT SUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**OTTAWA (Ontario)
Le 19 novembre 1991**

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, il me fait plaisir d'avoir l'occasion de prendre la parole devant vous ce matin.

Monsieur le président, je souhaite aujourd'hui aborder quelques-uns des grands dossiers internationaux et de leurs enjeux pour le Canada. En plus de vous faire un compte rendu du sommet de l'OTAN et de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, je tiens à vous donner un aperçu des sujets dont j'ai discuté ces derniers mois avec un grand nombre d'autres ministres des affaires étrangères.

Nous faisons actuellement face à des situations complexes. Nous vivons à une époque de contradiction caractérisée par de grands espoirs mais aussi par de vives incertitudes. Nous traversons une période agitée à un moment où nous devrions célébrer le triomphe de la stabilité après 45 ans de guerre froide. Les victoires considérables des deux dernières années sont assombries par de nouvelles inquiétudes suscitées par la prolifération des armes nucléaires, la renaissance de nationalismes étroits et virulents dignes du dix-neuvième siècle, la fragilité des réformes dans de nombreux pays et les incertitudes liées au développement.

À une époque tumultueuse, les changements surviennent non seulement rapidement mais souvent de façon imprévisible et contradictoire. Nous devons plus que jamais éviter d'être dépassés par les événements. Nous établissons nos priorités en matière de politique étrangère en tenant compte du fait que des tendances conflictuelles et des événements imprévus peuvent nous imposer des changements de cap. Au cours des prochains mois, nous recueillerons les points de vues des membres du comité et, en fait, de tous les canadiens, afin de déterminer notre ligne de conduite.

La situation en Haïti témoigne clairement des bouleversements qui caractérisent notre époque. Il y a à peine quelques mois, ce petit pays pauvre semblait être sorti d'une longue période de dictature, qui a duré près de 200 ans, pour devenir un État démocratique. En septembre dernier, en l'espace de quelques heures, un gouvernement élu démocratiquement était brutalement renversé afin de revenir en arrière, à une autre époque.

Le Canada a réagi rapidement et vigoureusement à ce coup d'État. Nous avons joué un rôle de premier plan au sein de l'Organisation des États américains (OEA) et de La Francophonie, et fait divers autres efforts bilatéraux pour mettre en évidence notre conviction que le rétablissement du gouvernement légitime et démocratique d'Haïti est essentiel.

Passant à l'Union Soviétique, l'agitation et l'incertitude sont également susceptibles de caractériser la situation dans ce pays au cours des prochaines années, ce qui aura inévitablement des conséquences pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Grâce à la détermination populaire et à la résistance au récent coup d'état, mobilisés par le président Eltsine et d'autres leaders, les citoyens

soviétiques détermineront eux-mêmes l'avenir politique et économique de leur pays.

Quelle que soit la future forme d'association entre les républiques soviétiques et les décisions que celles-ci prendront concernant leurs liens avec Moscou, une chose est claire: la situation économique en Union Soviétique s'aggravera probablement avant de s'améliorer. L'hiver prochain pourrait être particulièrement difficile, les grandes villes et d'autres régions étant confrontées à diverses épreuves et à des pénuries alimentaires.

Le Canada est prêt à venir en aide. Le 29 septembre, le premier Ministre a annoncé une série de propositions et d'initiatives importantes visant à atténuer les problèmes à court terme et à intégrer aussi rapidement et efficacement que possible l'Union Soviétique, ainsi que les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, au système international de commerce et de paiements. Il y a deux semaines à peine, le premier Ministre a également annoncé un vaste ensemble de mesures destinées à remplir un engagement pris par les participants au Sommet de Londres.

Dans nos efforts pour aider les peuples de l'Union Soviétique à effectuer la transition vers la démocratie et une économie de marché, nous devons tenir compte des États baltes nouvellement libérés et des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, qui se sont généralement engagés plus rapidement et plus résolument que l'Union Soviétique dans la voie de la réforme. Après cinquante ans d'intégration illégale, de facto, à l'Union Soviétique, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie sont maintenant libres de poursuivre leurs propres destinées. Les ambassadeurs du Canada auprès des républiques baltes ont déjà présenté leurs lettres de créance, et les programmes canadiens d'aide technique sont en voie d'élaboration et de mise en oeuvre.

Répondre aux problèmes économiques urgents de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ne constitue qu'un élément du dossier européen. Un autre élément essentiel est la sécurité. La fin de la guerre froide et la chute des gouvernements totalitaires ont, dans certains cas, ravivé les tensions ethniques, nationalistes et anti-sémites. Bien que la Yougoslavie en soit l'exemple le plus extrême, les forces réprimées du nationalisme ethnocentrique, qui peuvent susciter l'exclusion et la division, sont présentes ailleurs aussi.

Le Canada est un ardent défenseur du contrôle des armements et des mesures de désarmement. Cela constitue un aspect important des efforts que nous déployons pour assurer la stabilité. Au cours des douze derniers mois, nos activités de contrôle des armements se sont appuyées sur l'initiative lancée par le premier Ministre en réaction à l'agression de l'Iraq dans le Golfe. À la suite de l'annonce de cette initiative, en février, nous sommes intervenus auprès de nombreuses instances. Grâce aux efforts du Canada au sein de l'OEA, de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), de l'OTAN, du G-7 et du Commonwealth, nous prenons activement part au

mouvement visant à stopper la prolifération et l'accumulation d'armes. Suite à une initiative du Canada, les Nations Unies viennent tout juste d'adopter une résolution établissant un registre international sur le transfert d'armes conventionnelles. Nous avons également participé activement à la conférence d'examen des armes biologiques et à toxines en vue de conclure une Convention sur les armes chimiques, et aux efforts visant la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire après 1995. En même temps, à Vienne, nous prenons part au suivi du traité sur les forces conventionnelles en Europe et aux négociations ciels ouverts.

Le Canada est aussi un des pays de la CSCE qui ont insisté le plus sur la nécessité d'établir des mécanismes de prévention et de gestion des conflits. J'ai récemment assisté, en compagnie d'autres ministres des affaires étrangères, à la réunion de la CSCE sur les droits de la personne et la démocratie à Moscou. Le lieu et l'ordre du jour de cette rencontre ont montré comment ces dossiers avancent et comment la CSCE évolue pour créer ce que le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher et le secrétaire d'état américain, M. James Baker, ont appelé la «nouvelle communauté euro-atlantique des nations libres».

En ce qui concerne la Yougoslavie, j'ai annoncé, il y a deux semaines, une série de mesures immédiates, dont l'imposition de sanctions commerciales et la prestation d'une aide humanitaire d'urgence, pour appuyer le processus de paix et obliger les parties à mettre fin à la guerre civile. Le grand défi pour la communauté internationale est d'obtenir une cessation définitive des hostilités, lancer un processus qui pourrait mener à un règlement négocié et, entre-temps, empêcher le conflit de s'étendre aux pays voisins. Il faut féliciter le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas et lord Carrington des efforts qu'ils ont menés jusqu'ici, le premier pour le compte de la Communauté européenne et le second à titre personnel. M. Cyrus Vance, le représentant nommé récemment par le Secrétaire général des Nations Unies pour la Yougoslavie, mérite lui aussi nos louanges. J'ai discuté de nos profondes préoccupations avec chacun d'eux.

L'incertitude qui persiste en Europe centrale et en Europe de l'Est caractérise également d'autres régions. Par exemple, le Canada a récemment condamné l'assassinat de civils au Timor oriental, en Indonésie, et exprimé sa vive préoccupation concernant la situation des droits de la personne dans ce pays. J'espère également que les protestations vigoureuses de la communauté internationale au sujet des violations des droits de la personne en Birmanie (où la dirigeante de l'opposition et lauréate du prix Nobel de la paix de 1991, M^{me} Aung San Suu Kyi, demeure assignée à domicile) hâteront le rétablissement d'un gouvernement démocratique dans ce pays agité.

Plusieurs autres fronts nous donnent cependant des raisons d'être optimistes. Au Liban, par exemple, on enregistre des progrès encourageants vers la réconciliation et la stabilité dans ce pays. Il

Il y a un peu plus de trois semaines, j'assistais à Paris à une cérémonie de signature qui marquait le début d'une paix décisive au Cambodge, une réussite importante. Le Canada est prêt à apporter son aide à ce qui s'annonce comme l'une des opérations des Nations Unies les plus importantes et les plus complexes.

Au Moyen-Orient, nous nous trouvons à un tournant historique : le dialogue entre les divers interlocuteurs de la région a enfin commencé. Nous pouvons maintenant faire preuve d'un optimisme prudent quant aux perspectives d'une paix durable entre Israël et ses voisins et quant au règlement juste et permanent de la question palestinienne. Au cours des réunions auxquelles j'ai participé aux Nations Unies et ailleurs, je n'ai pas manqué de souligner que nous soutenons fermement les efforts déployés par les États-Unis pour organiser la conférence de Madrid et pour favoriser les négociations directes entre les parties en cause. Nous ne doutons pas que la conférence de Madrid a marqué le début d'un processus qui sera long et difficile. Le Canada est prêt à faire sa part dans les négociations multilatérales qui vont bientôt débiter.

En Afrique du Sud, la réforme s'est également engagée dans une voie positive. Le comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth, que j'ai l'honneur de présider, a convenu de recommander aux chefs de gouvernement du Commonwealth d'apporter des changements majeurs à nos politiques de sanctions, à la fois pour reconnaître les progrès réalisés et pour maintenir la pression afin qu'ils se poursuivent. Tout en conservant les sanctions économiques et les mesures appuyant l'embargo imposé par l'ONU sur les armes, nous avons levé les sanctions qui touchent directement la population, notamment les restrictions sur les contacts officiels, les missions parlementaires et l'accréditation diplomatique. Grâce à la levée de ces sanctions, les Canadiens pourront renouer des liens avec parents et amis en Afrique du Sud et resserrer les liens dans les domaines de la culture, de l'enseignement et de la science, contribuant ainsi à bâtir une Afrique du Sud après-apartheid forte et viable.

La politique du Canada envers l'Afrique du Sud est un bon exemple du besoin constant de sensibilité et de jugement dans la recherche d'un équilibre. Chaque cas qui nous confronte est différent, même en prenant en compte la continuité des objectifs canadiens.

J'ai participé à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Harare et j'ai représenté le premier Ministre à certaines des sessions. En fin de compte, cette réunion a surtout porté sur deux grands dossiers : l'Afrique du Sud, sur laquelle j'ai fait rapport en ma qualité de présidente du comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth, et les droits de la personne, que tous les dirigeants du Commonwealth admettent maintenant comme l'un des principes de base du Commonwealth des années 1990. Les propos fermes du premier Ministre ont envoyé un message sans équivoque aux pays qui ont une réputation douteuse en matière de droits de la personne : le Canada donnera de plus en plus de poids au respect des droits

fondamentaux de la personne lors de la répartition de son aide publique au développement.

Le premier Ministre et moi avons aussi assisté au sommet de l'OTAN à Rome, au début du mois, et sommes intervenus dans les décisions, d'une portée considérable, qui réaffirmaient l'intégrité de l'Alliance en cette époque de bouleversements en Europe. Un nouveau concept stratégique servira de fondement à toute planification future. Il mettra l'accent sur le dialogue et la coopération et comprendra de nouvelles structures et des forces qui seront beaucoup plus petites, plus souples et plus mobiles que celles qui avaient été mises en place dans le cadre de la stratégie antérieure. L'OTAN a également accepté d'institutionnaliser ses relations politiques avec ses anciens adversaires. Le 20 décembre, j'assisterai à la première réunion du Conseil de coopération nord-atlantique, la nouvelle tribune où les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN pourront discuter des questions de sécurité avec leurs homologues de l'ancien Pacte de Varsovie, dont les trois républiques baltes. Cette tribune resserrera les liens entre ces nouvelles démocraties et l'OTAN, comme l'avait envisagé le premier Ministre dans le discours qu'il a prononcé à l'université Stanford.

La guerre du Golfe, la crise yougoslave et les récents événements en Haïti, au Timor oriental et au Zaïre, soulignent la nécessité d'instaurer la stabilité et la sécurité. Ils soulignent aussi l'importance d'un plus grand respect des droits de la personne au sein d'institutions plus démocratiques. Le Canada est à l'avant-plan pour ce qui est de définir de nouveaux cadres de coopération en matière de sécurité. Nous nous efforçons aussi d'encourager les discussions et les structures régionales dans différents endroits au monde, pour appuyer les systèmes multilatéraux plus vastes fondés sur la primauté du droit.

Nous concentrons actuellement nos efforts sur le renforcement de l'ONU, dans laquelle le Conseil de sécurité pourra jouer le rôle légitime qui avait été prévu dans la Charte, il y a près de cinquante ans. Comme c'est le cas au Sahara occidental, le Canada va poursuivre sa contribution, par le biais des Nations Unies, à la résolution des conflits régionaux. Mais le rôle de l'ONU deviendra de plus en plus exigeant et complexe dans les années à venir quand elle devra s'attaquer à des problèmes aussi difficiles que l'environnement, le développement, le renforcement des compétences du Secrétaire général dans le domaine de l'assistance humanitaire et le renforcement du rôle de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme. Notre appui indéfectible à l'ONU nous a permis d'influencer de façon déterminante la définition de son mandat pour la prochaine décennie.

Il est temps de faire preuve d'imagination et de créativité. Un grand défi pour le Canada sera de s'assurer qu'un développement positif se poursuive, grâce à une meilleure coopération multilatérale. Le programme multilatéral est en marche et bien rempli. Les efforts déployés par le Conseil de sécurité pendant la guerre du Golfe ont

démontré que les Nations Unies pouvaient obtenir des résultats lorsqu'elles étaient animées d'un objectif commun. En ce qui concerne l'Iraq, le Canada fera de son mieux pour aider à la réalisation des objectifs des Nations Unies, soit amener l'Iraq à respecter les conditions posées dans les résolutions du Conseil de sécurité et faciliter la mise en oeuvre du programme d'aide humanitaire de l'ONU en Iraq.

Dans un nouvel ordre mondial où les frontières s'estompent et où les vieilles maximes sont jetées aux oubliettes, la différence entre les préoccupations nationales et les préoccupations internationales s'estompent. L'environnement devient une question internationale de premier plan, et les attentes à ce sujet se multiplient. L'an prochain, à Rio de Janeiro, les Nations Unies tiendront leur Conférence sur l'environnement et le développement. Il s'agit là, pour la communauté internationale, d'un défi et d'une chance sans précédent d'améliorer la coopération internationale. Nous avons bon espoir que les préoccupations en matière d'environnement pourront mieux s'intégrer aux efforts de développement et que le développement durable occupera une place de choix à l'ordre du jour international.

À notre époque agitée, la politique étrangère du Canada est liée aux relations politiques et économiques essentielles à notre prospérité en tant que pays exportateur, surtout nos relations avec les États-Unis, les pays du Pacifique et la Communauté européenne. Le rôle constructif que nous jouons à l'étranger, en projetant nos valeurs et notre conception des choses, provient en grande partie la force de ces liens économiques. Nos politiques, dont l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le Forum 2000 Canada-Japon et la Déclaration transatlantique, sont destinées à favoriser la coopération et à construire sur des bases déjà solides. Si, sur un plan bilatéral, la promotion de nos intérêts se fait par le biais des liens commerciaux, financiers, et par les investissements, sur le plan multilatéral, nous utilisons davantage notre force économique et nous réalisons nos objectifs à travers notre participation au G-7, au G-24, au GATT, à l'OCDE et dans les autres institutions économiques internationales.

L'un des piliers de notre politique étrangère est le système de valeurs sur lequel le Canada a été bâti et qui trouve un écho de plus en plus important dans le consensus international essentiel qui émerge. Il s'agit d'un consensus qui reconnaît que la démocratie, les droits de la personne et un bon gouvernement sont des agents de changement positif. Ce sont là des valeurs que les Canadiens ont toujours épousées et qu'ils voudraient voir - et verront - promues dans les relations internationales du Canada.

L'agitation implique l'imprévisibilité et, à l'occasion, la possibilité d'être pris au dépourvu. C'est pourquoi il faut faire d'importants choix stratégiques en matière de politique étrangère et mettre en place des mesures précises, fondées sur des principes mais pragmatiques, en fonction des occasions qui se présentent et de la

situation qui prévaut à un moment donné. Ce qui veut dire des décisions politiques nouvelles et plus difficiles: restaurer la paix est plus difficile que de la maintenir; abandonner le principe de non-ingérence au profit d'un plus grand respect des droits de la personne est plus difficile que de se reposer sur les idées reçues. Ce sont là les choix difficiles et les décisions nouvelles auxquels le Canada est confronté et qui imprimeront leurs marques sur un ordre international en mutation.

J'ai longuement réfléchi aux intérêts et aux valeurs que le Canada devrait faire avancer dans les mois à venir, compte tenu du programme international très rempli. Ces questions sont examinées dans un document que mon ministère a à peu près terminé et que je ferai parvenir bientôt à chacun de vous. Ce document développe certains de ces thèmes et énonce une série de priorités équilibrées pour notre politique étrangère pour l'année prochaine. Il s'agit d'un plan de travail pour le gouvernement et, en quelque sorte, d'un compte rendu annuel des relations extérieures du Canada en cette période d'agitation et de changement.

Le Canada est bien placé pour relever les défis qui s'annoncent. Nous sommes respectés à l'étranger et nos vues ont du poids. En cette période extrêmement instable, notre capacité de continuer à exercer une influence dépendront de plusieurs facteurs : notre aptitude à nous adapter aux nouvelles tendances et aux exigences d'un contexte international en mutation et, naturellement, notre propre capacité à ajuster la Constitution canadienne pour faire face au prochain siècle. Nous comptons poursuivre ouvertement et vigoureusement les dossiers et les initiatives dont je viens de vous parler ce matin.

Merci, monsieur le président.